

TRIMESTRIEL

N° 11

BULLETIN

LA GAZETTE
*des Postiers
Philatelistes*



JULIET
1906

3^{ème} ANNEE

LA GAZETTE

DES POSTIERS PHILATELISTES

Bulletin d'Information et de Documentation.

Bulletin trimestriel : 3 année - N° 11 - Juillet 1976

Le numéro : 1 F 50 - Abonnement : 5 F.



POSTIERS PHILATELISTES : Association déclarée sous
N° 52748 (loi de 1901).

Président d'Honneur : M. AUDEBERT.

Président fondateur : M. ROUSSOT †.

Bureau national :

Président : M. GAYOUX.

Vice-Présidents : MM. GLEIZES et SOUCHON.

Secrétaire : M. CHOPINEAU, Receveur P.T.T.
78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.

Secrétaire Adjoint : Mme VERGNAUD.

Trésorier : M. LIFLARD, 47, avenue du Président-Wilson,
94340 JOINVILLE-LE-PONT.

Trésorier Adjoint : M. CHAPELLE.

Service des Echanges : M. OLIVE, 79, avenue Philippe-Auguste,
75011 PARIS (C.C.P. Paris 9281-73).

Service de la Marcophilie : M. VEZIES, 3/211, place de la Gare,
91130 RIS-ORANGIS
(C.C.P. Paris 1864).

Service des Nouveautés : M. DALLOZ, E.P. n° 1,
77350 LE MEE-SUR-SEINE
(C.C.P. Paris 12 398 25).

Bibliothèque : M. BUISSET, 6, impasse Agnès-Sorel,
94130 NOGENT-SUR-MARNE.

SOMMAIRE

	Pages
EDITORIAL	3
MARCOPHILIE ROUTIERE	4 à 7
CATALOGUES	7
ACTIVITE DES GROUPES	8
SERVICE DES NOUVEAUTES	10
HISTOIRE DE LA POSTE	12 à 15
L'AUTOMATION	16 à 20

Editorial

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de M. ROUSSOT, notre Président fondateur.

Les anciens de notre Association savent à quel point les Postiers Philatélistes lui doivent leur existence, les difficultés qu'il a dû vaincre, l'opiniâtreté dont il a dû faire preuve pour qu'en haut lieu, nous ayons enfin droit à l'existence et qu'on veuille bien consentir à ne pas assimiler nécessairement un postier philatéliste à un truand.

Que de chemin parcouru depuis la première réunion constitutive de l'Association, à laquelle participaient une douzaine de pionniers, dont notre Président M. GAYOUX. Cette réunion avait pour cadre une salle de la Maison des Sociétés Savantes, rue Danton, Paris 6^e.

Ceux qui ont pu approcher notre Président fondateur ont pu apprécier sa grande amabilité et son érudition marcophile. Il a consacré une remarquable étude aux marques postales et oblitérations de son département natal : la Côte-d'Or.

Nous venons d'apprendre également la disparition de M. GUILLEMANT. Il était lui aussi l'un des membres de la toute première équipe. Il occupa le fauteuil présidentiel pendant quelques années et ne manqua jamais d'assister à nos assemblées générales ; il était encore présent parmi nous pour l'assemblée générale de 1976.

Que les familles de MM. ROUSSOT et GUILLEMANT veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances attristées et de notre sympathie.

Après ces 24 années d'existence, notre société, forte aujourd'hui de plus de 3 000 adhérents, envisage avec confiance l'avenir et, en particulier, la Grande Exposition qui commémorera en 1977 notre vingt-cinquième anniversaire. D'ores et déjà, pensez-y tous et préparez vos belles pièces pour y participer.

Jean-François GLEIZES.

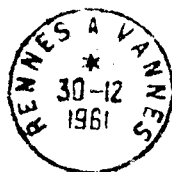
MARCOPHILIE ROUTIÈRE

LES AMBULANTS ROUTIERS

CREATION ET ORGANISATION DES SERVICES

En vue d'une accélération de la distribution du courrier, l'administration créa le premier ambulant routier le 2 mai 1957 (NARBONNE à MONTPELLIER). Même principe que l'ambulant ferroviaire, mais dans un car aménagé (soit Renault, soit Berliet, voire semi-remorque pour les paquets). Le gain de temps est appréciable, car le courrier part d'un bureau ou d'une gare et est directement dirigé vers l'aérodrome.

L'ambulant routier travaille pour le compte d'un département, et est géré par celui-ci. Il trie les lettres collectées dans son département, en cours de route, les livre soit à un centralisateur en correspondance avec les ambulants ferroviaires ou à des courriers-convoyeurs et remet la majeure partie de ses dépêches à l'aéroport, c'est-à-dire à l'aviation de nuit ou l'aéropostale. Au retour, le système est inverse : il reçoit les lettres des avions, ambulants ou autres, pour son département et en forme les dépêches qu'il livre à son bureau d'attache.



Premier jour

Tous les services d'ambulants routiers possèdent leurs propres timbres à date. Ils sont tous au type III des ambulants de nuit, avec une étoile dans le bas ou les lettres de brigades A ou B pour ceux comportant plusieurs brigades.

Voici la liste complète des ambulants routiers circulant ou ayant circulé en France. La première ville citée est celle du bureau d'attache. Nous indiquons la date de création et celle de la suppression s'il y a lieu, le kilométrage aller-retour, les véhicules utilisés, le tri et les diverses correspondances effectuées.

N'UTILISEZ PLUS DE TIMBRES DE COLLECTION

(Commémoratifs, surtaxe, tableaux...)

pour l'affranchissement des CIRCULATIONS

(Vœu adopté par l'Assemblée générale - Voir compte rendu)

AMBULANTS ROUTIERS

AMBULANT ROUTIER	TRI	CORRESPONDANCE AVEC :
ALES A MONTPELLIER création : 16-8-59 Brigades : A et B 181 km car Renault	Gard Lozère	— avions de Lyon, Paris, Pau et Nice. — ambulants Marseille à Toulouse, Toulouse à Marseille et Sète à Lyon.
ARGENTAN A EVREUX création : 13-3-66 244 km car Renault	Orne	— ambulants Paris à Cherbourg, Cherbourg à Paris et Caen à Paris. — liaison routière Evreux-Rouen.
BRIOUDE A CLERMONT-FD création : 28-6-61 136 km car Renault	Cantal Hte-Loire	— avions de Lyon, Strasbourg, Paris, Bordeaux, Poitiers et Marseille. — ambulants Vichy à Paris.
DIGNE A MARIIGNANE création : 2-11-59 Brigades : A et B 286 km semi-remorque Berliet	Basses-Alpes	— avions de Lyon, Paris, Pau, Nice et Ajaccio. — ambulants Marseille à Lyon 3 ^e , Nice à Marseille. — ambulants routiers Toulon à Marignane.
GRENOBLE A LYON (1) création : 4-7-60 196 km car Renault	Isère	— avions de Lyon, Marseille, Nice, Clermont-Ferrand, Pau, Strasbourg. — ambulants Lyon à Strasbourg 2 ^e et Sète à Paris.
LE HAVRE A ROUEN création : 25-10-59 178 km car Renault	Seine-Maritime	— courriers-convoyeurs Paris à Rouen et Rouen à Paris. — ambulants routiers : Rouen à Evreux.
NARBONNE A MONTPELLIER création : 2-5-57 suppression : 21-10-68 Brigades : A et B 216 km car Renault	Pyrénées-Orientales	— avions de Lyon, Paris, Pau et Nice.
QUIMPER A BREST création : 13-11-61 180 km car Renault	Finistère-Sud	— avions AF 1091, Paris, Rennes, Brest et AF retour.

(1) Ne pas confondre avec l'ambulant ferroviaire n° 1014/1015 (catalogue de M. Pothion) ayant circulé jusqu'en 1930 ou 1932.

AMBULANT ROUTIER	TRI	CORRESPONDANCE AVEC :
SAINTE A POITIERS création : 25-9-59 259 km car Renault	Charente-Maritime	— avions de Paris, Rennes, Bordeaux et Clermont-Ferrand. — ambulants Paris à La Rochelle, La Rochelle à Paris, Paris à Bordeaux 3°, Bordeaux à Paris 3° et Pyrénées à Paris.
SAINT-BRIEUC A RENNES création : 13-11-61 232 km car Renault	Côtes-du-Nord	avions 1091, Paris, Rennes, Brest et AF 1090 retour. — ambulant routier Rennes à Vannes. — liaison auto-routière Rennes à Nantes.
TOULON A MARIIGNANE (1) création : 15-5-58 184 km semi-remorque Berliet	Var	— avions de Lyon, Paris, Pau, Nice et Ajaccio. — ambulants Marseille à Lyon 3°, Nice à Marseille. — ambulant routier Digne à Marignane.
VANNES A RENNES création : 13-11-61 240 km car Renault	Morbihan	— avions 1091, Paris, Rennes, Brest et AF 1090 retour. — ambulant routier Rennes à Saint-Brieuc. — liaison auto-routière Rennes à Nantes.
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE A TOULOUSE création : 1-3-60 Brigades : A et B 252 km car Renault	Aveyron	— avions de Nice, Bordeaux, Paris. — ambulants Bordeaux à Toulouse, Toulouse à Bordeaux, Toulouse à Limoges, Limoges à Toulouse.

(1) Depuis mars 1969, le numéro du département (83) figure dans la couronne du cachet-à-date.

Jean GAUTHIER
 69 Rillieux-la-Pape

(avec le précieux concours de M. ROUSSOT, notre Président fondateur)

P.S. — L'Allemagne Occidentale possède 31 services d'ambulants routiers dont nous pouvons fournir la liste.

La Tchécoslovaquie possède un ambulant dans un avion, mais nous n'avons aucun détail à ce sujet.

Communiqués :

Avec l'affluence du trafic des paquets urgents et exprès, les P.T.T. ont créé un ambulant dit « PAQUETS », comme il en existait déjà avant 1939 (par exemple PARIS à la BOURGOGNE).

Le tri des paquets s'effectue dans une allège aménagée de vingt mètres. Il prend pour nom PARIS A LA MEDITERRANEE. Création le 15 juillet 1969 au départ de Paris, et le 16 juillet 1969 au départ de Marseille. Il fonctionne à quatre brigades : A, B, C et D. La coupure est à Lyon. Voici les différentes dénominations :

Sur le trajet Paris à Lyon :	PARIS A LA MEDITERRANEE
» » » Lyon à Paris :	MEDITERRANEE A PARIS
» » » Lyon à Marseille :	LYON A LA MEDITERRANEE
» » » Marseille à Lyon :	MEDITERRANEE A LYON

Horaires

Sens PARIS-MARSEILLE		Sens MARSEILLE-PARIS	
Train 19 PARIS	20 h 42	Train 20 MARSEILLE	23 h 55
↓ LYON	1 h 45	↑ LYON	3 h 30
↓ MARSEILLE	5 h 15	↓ PARIS	8 h 30

Toutes les couronnes et griffes horizontales de ces services existent pour toutes les brigades.

Jean GAUTHIER.

CATALOGUES

Nos amis sociétaires peuvent, par l'intermédiaire de notre association, commander les catalogues auprès des divers éditeurs mais nous ne pouvons indiquer un prix net. En effet, d'une part, le montant élevé des frais de port actuels et d'autre part, l'augmentation des tarifs postaux prévisible pour le mois d'août ne compenseront certainement pas la remise accordée habituellement. Les sociétaires intéressés voudront bien verser avec leur commande une provision égale au coût normal des catalogues. Les réajustements éventuels seront faits après réception des factures des éditeurs.

YVERT :	Tome I	20 F
	Tome II	40 F
	Tome III	50 F
THIAUDE :	France	15 F
	Ex-colonies	15 F
CERES :		28 F
MAURY :		28 F

Commandes à transmettre à : M. LIFLARD, 47, avenue Pdt-Wilson, 94340 JOINVILLE-LE-PONT.

Titres de paiement à établir au nom de : POSTIERS PHILATELISTES — Trésorerie — C.C.P. 8841-11 PARIS.

ACTIVITÉ DES GROUPES

Compte rendu de l'Assemblée Générale du groupe de LYON
du 8-2-1976

L'assemblée générale du groupe de LYON a eu lieu le 8 février. Elle réunissait 36 présents et 52 représentés. La séance a été ouverte par l'allocution du Président. Le secrétaire passe ensuite au rapport moral et enchaîne avec le compte rendu de l'Exposition ARPHILA. Il regrette qu'il n'y ait pas eu suffisamment de candidatures pour le voyage organisé à l'occasion de cette manifestation. Il nous parle aussi de l'exposition de BORDEAUX à laquelle notre groupe a participé et a ramené les prix suivants : Premier prix du Ministre pour EYMERY, qui exposait au nom du groupe, le grand prix de la ville de Bordeaux pour SOUCHON, une médaille de bronze pour GAUTIER.

Le service des échanges a connu une moins bonne saison que l'année précédente mais cela est dû au démarrage tardif du service en raison des événements d'octobre 1974. Le responsable du service demande à ce que les adhérents fassent preuve d'une plus grande rigueur dans la transmission des circulations et dans le règlement des prélèvements.

Le service des nouveautés a marqué une progression de 75 % en valeur par rapport à la précédente saison. Cette progression est due en partie à l'augmentation des valeurs faciales.

Les commissaires aux comptes attestent l'exactitude de la comptabilité des Services et confirment le bénéfice du groupe de 600 F pour l'exercice 1975.

Suite au rapport sur l'exposition de Bordeaux des questions sont posées sur la manière d'exposer, sujet, présentation.

Il est demandé que soient mises en place quelques permanences en cours de saison pour permettre le contact entre les adhérents, la remise des nouveautés et du service de la marcophilie, ainsi que la présentation des carnets de circulation. La date du samedi 10 avril à partir de 15 h a été retenue pour faire un essai dès cette saison.

L'ordre du jour étant épuisé il est procédé au tirage de la tombola.

Numéros gagnants : 1065 - 1323 - 1263 - 1132 - 2639 - 2102 - 1175 - 497 - 703 - 928 - 741 - 1264 - 1667 - 1812 - 1545 - 1756 - 830 - 679 - 2357 - 844 - 650 - 674 - 1160 - 815 - 2690 - 1231 - 1176 - 818 - 691 - 1152 - 2496 - 2334 - 1113 - 891 - 434 - 279 - 2153 - 843 - 2107 - 663 - 1080 - 656 - 837 - 1789 - 1301 - 2037 - 987 - 693 - 1430 - 1688 - 1773 - 2990 - 1739 - 1977 - 1196 - 1281 - 2804 - 849 - 1231 - 1385 - 1000 - 859 - 1062 - 1910 - 927 - 755 - 1339 - 1197 - 1776 - 848.

**CE QUE NOUS APPORTONS
AUX COLLECTIONNEURS
LEUR EST INDISPENSABLE**

TOUT POUR LA PROTECTION
ET LA MISE EN VALEUR
DE TOUTES LES COLLECTIONS



**LE PLUS GRAND CHOIX
EN FRANCE
DE MATERIEL
PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE**

Catalogue gratuit sur demande

EDITIONS IMAGE DOCUMENT

5, rue Saint-Romain, 75006 PARIS

Tél. : 222-39-22. - 222-94-26

Métro : « Vaneau » et « Duroc »

Adresse postale : B.P. 125 - 75 262 Paris Cedex 06

PROCHAINES REUNIONS

12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre 1976 et 9 janvier 1977. Ces réunions auront lieu au Ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur, 75007 Paris, à partir de 9 heures.

SERVICE DES NOUVEAUTES

Boîte postale n° 1 77350 LE MEE-SUS-SEINE (responsable : M. DALLOZ).

TIMBRES PREOBLITERES

Quatre nouvelles valeurs ont été émises le 1^{er} juillet 1976 : 0,52 - 0,62 - 0,95 et 1,70, soit 3,79 la série.

Ces timbres peuvent être commandés au service des nouveautés au moyen du bulletin de souscription figurant en annexe.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à : Postiers philatélistes - Service des nouveautés
Boîte postale n° 1 77350 LE MEE-SUR-SEINE — C.C.P. 12398-25 Paris

TIMBRES PREOBLITERES

Je soussigné P.P. n°
demeurant
désire recevoir séries de timbres préoblitérés à 3,79 F.

Je m'engage à régler le montant de l'envoi dès réception (1).

A le

(Signature)

(1) Pour des commandes importantes (plus de 10 séries) joindre si possible le titre de paiement à ce bulletin de souscription.

CERES

DISTRIBUTEUR

HAWID

LA POCHETTE **HAWID** est la découverte la plus sensationnelle en Philatélie

NOUVELLE PRESENTATION

EMBALLAGE PLASTIQUE SOUS VIDE

HAWID		EMBALLAGE BLEU CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES			
Ref.	Type		
P 1 20 × 24	SEREUSE		1,50
P 2 20 × 26	BLASON AUCH		
P 3 22 × 26	JACOUART		
P 4 23 × 26	DULAC		

HAWID		EMBALLAGE BLEU CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES			
Ref.			
B 1 210 × 24	B 5 210 × 30		10,00
B 2 210 × 26	B 6 210 × 31		
B 3 210 × 27	B 7 210 × 32		
B 4 210 × 29	B 8 210 × 33		

HAWID		EMBALLAGE ROUGE CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES			
Ref.	Type		
P 5 24 × 40	MERSON Haut.		2,20
P 6 40 × 24	MERSON Larg.		
P 7 26 × 40	COMMÉM. Haut.		
P 8 40 × 26	COMMÉM. Larg.		

HAWID		EMBALLAGE ROUGE CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES			
Ref.			
B 9 210 × 36	B 13 210 × 44		13,00
B 10 210 × 39	B 14 210 × 48		
B 11 210 × 40	B 15 210 × 53		
B 12 210 × 47	B 16 210 × 55		

HAWID		EMBALLAGE VERT CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES			
Ref.	Type		
P 9 32 × 53	SPATIAL Haut.		3,80
P 10 53 × 32	SPATIAL Larg.		
P 13 41 × 53	TABEAU Haut.		
P 14 53 × 41	TABEAU Larg.		

HAWID		EMBALLAGE VERT CERES	
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES			
Ref.			
B 17 210 × 64			18,00
B 18 210 × 70			

AUTRES FORMATS PAR PAQUETS DE 25 POCHETTES

P 11 32 × 55	P.E.I.Q.I. Haut.	3,80	P 22 30 × 40	haut. - Nations-Unies	2,20
P 12 55 × 32	P.E.I.Q.I. Larg.	3,80	P 23 40 × 30	larg. - Nations-Unies	2,20
P 15 53 × 64	BLOC PHILATEC	7,50	P 24 30 × 41	haut. - Nations-Unies	3,20
	L'unité	0,75	P 25 41 × 30	larg. - Nations-Unies	3,20
P 16 130 × 32	Triptyque Sat. A.I.		P 26 26 × 32	haut. - Monaco	1,90
	Diamant	9,00	P 27 32 × 26	larg. - Monaco	1,90
	L'unité	0,90	P 28 31 × 40	haut. - Monaco	3,20
P 17 130 × 41	Bande PHILATEC	9,00	P 29 40 × 31	larg. - Monaco	3,20
	L'unité	0,90	P 30 31 × 53	haut. - Monaco	3,80
P 18 26 × 36	haut. - Nations-Unies	2,20	P 31 53 × 31	larg. - Monaco	3,80
P 19 36 × 26	larg. - Nations-Unies	2,20	P 32 40 × 40	Rallve - Monaco	4,00
P 20 27 × 40	haut. - Nations-Unies	2,20	P 33 48 × 53	haut. TAB. ARPHILA.	4,50
P 21 40 × 27	larg. - Nations-Unies	2,20	P 34 53 × 48	larg. TAB. ARPHILA.	4,50

AUTRES FORMATS PAR PAQUET DE 10 BANDES OU BLOCS

B 19 148 × 105	Pour blocs et cartes maximum	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 20 165 × 95	Pour enveloppes 1 ^{er} jour	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 21 185 × 95	Pour bloc spécial G de la Tour	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 22 210 × 170	Pour divers blocs	les 10	15,00	l'unité	2,50
B 23 82 × 106	Tableaux (Bloc de quatre)	les 10	5,50	l'unité	0,90
B 24 106 × 82	Tableaux (Bloc de quatre)	les 10	5,50	l'unité	0,90
B 25 129 × 159	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 26 159 × 129	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 27 139 × 109	Bloc Strasbourg	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 28 160 × 120	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 29 220 × 140	Bloc « Paris »	les 10	15,00	l'unité	2,50
B 30 146 × 149	Bloc de 4 « Philatec » fusée	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 31 150 × 220	Bloc Pexip	les 10	18,00	l'unité	2,80

COLLE spéciale pour HAWID, extra ! le tube 3,50

LA TROUSSE HAWID-ASSORTIMENT. Prix spécial : 12,50

Adressez vos commandes aux Services Marcophilie.

Je remercie bien vivement nos collègues de Nancy et, en particulier, M. GRANDJEAN, auteur du remarquable article dont vous trouverez ci-dessous le début. Il s'agit d'un exposé fait devant les participants aux Journées d'Etudes Postales du cadre de maîtrise de la région de Nancy en 1967.

J.F. G.

HISTOIRE DE LA POSTE, DES MARQUES POSTALES AUX PREMIERS TIMBRES FRANÇAIS

Les lettres anciennes, qu'on les lise ou non, avec leurs marques postales primitives, évoquent les époques les plus intéressantes de l'histoire nationale. Très souvent un fait historique se trouve mêlé à l'existence d'une marque postale et plus tard aux émissions de timbres poste.

C'est pourquoi je suivrai, au cours de mon exposé, l'ordre chronologique. Auparavant je me dois de citer mes sources d'information. Parmi les ouvrages que j'ai consultés avec fruit, je nommerai :

- LA POSTE DE L'ANCIENNE FRANCE, DES ORIGINES A 1791, de M. LENAIN.
- LA NOMENCLATURE GENERALE DES BUREAUX DE POSTE FRANÇAIS, jusqu'en 1876.
- L'HISTOIRE DES TIMBRES, de M. MAURY.

J'ai fait aussi des emprunts aux publications de notre Administration, par exemple LA REVUE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE FRANCE.

D'après les reproductions des XVII, XVIII et XIX^e siècles, on peut constater l'évolution des marques postales. De la simple forme manuscrite au cachet à date, elles jalonnent et illustrent l'histoire de la Poste.

Je me propose tout d'abord d'exposer les grandes étapes de la formation du grand service public qu'est devenu la Poste, c'est-à-dire un organisme assurant selon des horaires et des itinéraires prévus et dans le moindre temps, compte tenu des possibilités du moment, le transport des correspondances relatives au service non seulement de l'Etat, mais aussi des particuliers.

Certains historiens avancent que l'organisation de la Poste sous Henri IV est suffisamment complète pour mériter cette définition, d'autres jugent l'époque prématurée et désignent le règne de Louis XIII.

Avant d'en arriver à ce degré de perfection, la Poste a connu, depuis le Moyen Age, une longue période de gestation difficile que je vais m'efforcer d'analyser sommairement.

Il existait essentiellement 4 entreprises postales distinctes, sans lien entre elles :

— LA POSTE DU ROI. Son objet est d'assurer les relations du souverain avec les parties même les plus lointaines de son royaume et parfois avec l'étranger. Ses moyens sont d'abord le messager à pied, puis la nécessité d'aller toujours plus vite transforme le messager à pied en chevauteur.

— LA POSTE DE L'UNIVERSITE est une initiative privée de l'Université de Paris. Sa création remonte à Charlemagne. Son objet est d'assurer la liaison entre les étudiants et leur famille. PARIS attire de nombreux étudiants venus de toute la chrétienté. Ses moyens sont les messagers grands ou petits. Les « grands » ne voyagent pas. Ce sont des correspondants, ils remplacent à PARIS les parents des étudiants. Les « petits », appelés aussi « messagers volants », assurent par des voyages *réguliers* les relations des étudiants avec leur famille. Ils transportent lettres et argent.

— LA POSTE DES MOINES assure le rayonnement des ordres religieux par des liaisons fréquentes entre la maison-mère et les couvents éloignés. Lors du voyage « aller » le messager porte des ordres ; au retour, il reçoit des couvents rapports et avis destinés à la maison-mère.

— LES MESSAGERIES ROYALES. Leur rôle est de transporter des valeurs ainsi que des voyageurs. Le messager reçoit des gages du roi ou de l'université. Il est quelquefois payé à la course. C'est ainsi qu'il est rétribué à l'arrivée par la famille de l'étudiant. Il est par définition au service exclusif de son employeur, mais au fil des ans, poussé par l'appât du gain, il accepte les lettres des particuliers moyennant rétribution. Le montant du port est débattu entre les parties et inscrit sur la lettre afin que le destinataire soit informé du prix qu'il devra payer à réception, précaution utile pour limiter les abus de la part des transporteurs.

Longtemps encore le pouvoir royal se désintéressa de l'acheminement des lettres particulières. Il faut reconnaître que la clientèle était peu nombreuse : seuls les lettrés, les nobles, les riches bourgeois et les commerçants échangeaient de la correspondance.

LOUIS XI, homme avisé (1464), comprend l'intérêt d'organiser les relations postales afin de leur donner *plus de rapidité*. Jusqu'alors, le messager à pied, réduit par sa propre fatigue ou le chevauteur par celle de sa monture, était contraint au repos avant de reprendre sa course. En créant des *relais* qui jalonnent les grandes voies de communications, LOUIS XI permet au chevauteur d'échanger son cheval fourbu contre une monture fraîche et par conséquent, sans prendre lui-même de repos, d'aller jusqu'au bout de sa course dans le moindre temps.

Cette notable amélioration est complétée sous le règne de HENRI IV par la création de *relais sur les chemins de traverse* du royaume. Ceci dans le but de favoriser le commerce et l'industrie. Le pouvoir comprend enfin qu'il est indispensable de mettre officiellement la Poste au service des particuliers. Nous sommes au début du XVII^e siècle. Il faut

créer des bureaux, multiplier les relais, tracer de nouveaux itinéraires. L'organisation sera longue et difficile.

M. de la VARANE, contrôleur général des postes de HENRI IV, crée parallèlement à l'administration royale, un service de courriers spéciaux destinés au transport de la correspondance des particuliers. Cette innovation constitue le doublage pour le service public des courriers et chevaucheurs du roi qui assurent jusqu'alors le seul service de l'Administration royale.

Bien vite apparut la nécessité de fixer des tarifs :

— 4 destinations : PARIS-BORDEAUX

PARIS-LYON

PARIS-TOULOUSE

PARIS-DIJON

— 3 taxes seulement.

Ils sont simples, indicatifs seulement, pas impératifs. L'expéditeur discute le prix du port avec le Maître de Poste. Après entente le port exprimé en sols est indiqué côté adresse par l'expéditeur. C'est ce prix qui sera réclamé au destinataire. Les premiers bureaux ouverts furent : PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, AIX-EN-PROVENCE, DIJON, ORLEANS, LYON, MONTPELLIER.

EN 1630, l'organisation est la suivante : le système des offices est en vigueur dans la Poste Royale. Ce système consiste à vendre les charges publiques. Les fonctionnaires ou officiers achètent au roi leur emploi comme un commerçant achète son fonds de commerce et ils gardent les revenus de leur charge. La Poste Royale est contrôlée par le Surintendant Général des Postes, fonctionnaire royal. Le personnage principal de l'organisation postale est le Maître des courriers. C'est un officier qui assure le service postal dans une circonscription déterminée à son profit. Il choisit son personnel, contrôle des Maîtres de Poste, arbitre les conflits entre Maîtres de Poste, courriers et messagers.

EN 1668 LOUVOIS accède à la Surintendance Générale des Postes. Très actif et organisateur, il supprime le système des offices et constitue la Ferme Générale des Postes. D'autre part, l'emploi de Maître de courriers (intermédiaire jugé inutile entre le pouvoir central et les fonctionnaires subalternes) est supprimé par rachat de la charge. Ces mesures renforcent l'autorité du pouvoir central. La main-mise directe du Fermier Général sur toute l'exploitation postale est effectuée au début du XVIII^e siècle. Cette grande Administration va exploiter les postes jusqu'à la Révolution par baux de 5 ou 6 ans consentis par le Roi contre versement d'une somme importante qui est augmentée à presque tous les renouvellements.

Avec la REVOLUTION, l'exploitation des Postes est exercée directement par l'Etat.

Examinons l'organisation de l'Administration des Postes au milieu du XVIII^e siècle.

Il existe un peu moins de 1000 bureaux provinciaux et une ferme à Paris ayant à sa tête un fermier général désigné par le Roi. Elle est constituée par :

- 1 bureau de départ qui centralise les lettres recueillies dans les boîtes de Paris à destination de la Province et assure également le tri des correspondances en transit. Il forme les dépêches avec feuille d'avis ;
- 1 bureau comptable centralisateur ;
- 1 administrateur de la Ferme ;
- 1 Caisse générale ;
- 1 bureau d'arrivée qui reçoit et travaille le courrier de la Province pour PARIS, assure la distribution de huit quartiers.

(A suivre)

M. GRANDJEAN - Nancy, place Saint-Jean.



L'AUTOMATION

(Suite de l'article paru dans les n^{os} 4, 6, 7, 9 et 10)

Le nouveau code :

Pour se mettre en concordance avec le code type Arcueil III, le C.T.A. a également changé son code le 25 mars 1974. A partir de cette date, il nous faut recueillir tous les plis précédents indexés selon le nouveau code :

— plis de service C.T.A.	SECAP 01 12
— plis des chèques postaux	SECAP 01 12 LIAP
— plis de l'E.D.F.	SECAP 01 12 LIAP
— plis de la B.P.B.O.	SECAP 01 12 LIAP
— plis comptabilité téléphonique	SECAP 01 12 LIAP

Bien entendu, plus la date se rapproche du premier jour (25-3-74), meilleur est le pli.

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
0					

5 4 3 2 1 .sr.

1 2 4 = 1	2 3 5 = 6
1 3 4 = 2	1 4 5 = 7
2 3 4 = 3	2 4 5 = 8
1 2 5 = 4	3 4 5 = 9
1 3 5 = 5	1 2 3 = 0

Signalons que ce code est le même que le code Arcueil III mais transposé en hauteur.

Un autre arrivage des machines SECAP est prévu au CTA, ainsi qu'un projet d'indexation à Montargis et Pithiviers pour le dernier trimestre 1974. Pour le C.T.A., ces 6 ou 8 nouvelles machines ne se remarqueront pas étant donné que, d'après les informations recueillies, ces machines seront des SECAP.

Par contre, pour Montargis ou Pithiviers, il sera bon de recueillir les plis y ayant transités.

Enfin, signalons qu'à l'instar des bureaux d'Arcueil et de Clermont, le C.T.A. expédie lors de toute détérioration de plis, une lettre d'excuses aux usagers.

Paris 17 - Rue des Renaudes

Vers la fin du mois d'avril, le C.T.A. de Paris 17 a été opérationnel. Le premier pli, d'après le Monde des Philatélistes, est signalé le 30-4-74.

A ce jour, le centre posséderait 18 machines manuelles, toutes du type Hotchkiss : une sans numéro (absence de matrice ?) et les numéros suivants : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 18, 26, 27, 29, 30, 42, 49, 51, 52.

A signaler qu'à partir du numéro 18 les matrices sont montées à l'envers.

Pour ce centre, il faut donc avoir un pli par machine.

Ces plis sont oblitérés de deux façons :

— flamme multiple Cinquantenaire/Chambre d'agriculture/1924-1971, Le premier pli, d'après le Monde des Philatélistes, est signalé le 30-4-74.

J'ai pour ma part, quelques plis avec le cachet de service de ce bureau (étoile à la place de l'heure).

Le code de ce centre est le même que celui de La Source (La Source type II).

D'autre part, on trouve du courrier ayant transité par d'autres bureaux, surtout du courrier commercial oblitéré par des flammes mécaniques :

Paris 74	93 Montreuil Bas
Paris 81	92 - Rueil-Malmaison
Paris 24	92 Levallois-Perret
Paris 47	
Paris 104	

Des indexations sur enveloppes CH 20 ont également été vues.

Ce centre est le premier dans la région parisienne mais, si les délais sont respectés, un second centre devrait s'ouvrir à Paris-Montparnasse en fin d'année.

Les Foires et Expositions

Dans un but de propagande et pour mieux inciter les usagers à mieux coder leurs adresses, les P.T.T. participent à un grand nombre de foires, tant en France qu'à l'étranger. Les foires ne sont intéressantes pour nous que lorsque parmi le matériel exposé se trouve une indexeuse et que les visiteurs ont la possibilité de faire indexer leurs plis.

En général, pour les foires importantes, c'est la machine Hotchkiss-Brandt numéro 15 qui est affectée.

Voici la liste des foires qui ont disposé d'une machine à indexer.

I. - Foires étrangères :

1) I.V.A. Munich 25-6 au 3-10-1965 — vignette I.V.A. plus différentes oblitérations et indexations avec code à Start long.

2) Foire de Brno (Tchécoslovaquie), septembre 1967 — Palissy non fluo, oblitération type SECAP plus indexation à Start normal.

3) Foire de Moscou 26-10 au 4-11-70 — Palissy non fluo-oblitération russe plus code type PLM.

4) Foire de Mexico, novembre 1972 — timbre mexicain ou entier postal mexicain — cachet mexicain — cachet commémoratif et indexation type La Source I (machine 15).

5) Exposition de Zagreb, avril 1973 — sur enveloppes format commercial ou cartes postales P.T.T. : cachet expo Zagreb — Somepost — date et heure + flamme à droite avec les initiales SECAP — indexation type Hotchkiss-Brandt numéro 15.

6) IBRA Munich, mai 1973 — 5 enveloppes différentes avec une vignette fluo ou une barre fluo sur les enveloppes ne possédant pas de vignette — oblitération allemande.

7) Kuala Lumpur (Malaisie) : les conditions hygrométriques étant très mauvaises, très peu de plis ont été indexés (de l'ordre d'une centaine). Mais où sont-ils ? Pour l'instant, nous n'en n'avons pas vu.

8) Foire de Pékin, 22-5 au 7-6-1974 — une machine a été exposée et a fonctionné, mais d'après nos informations les plis ayant servi aux démonstrations n'ont pas été rapportés. D'autre part, il a été refusé catégoriquement que les plis adressés par des collectionneurs soient indexés et réexpédiés.

II. - Foires françaises :

Foires de :

— Troyes, 1972.

— Toulouse, mai 1973, machine 15.

— Poitiers, mai-juin 1973 (certaines enveloppes sont datées de 1972 par erreur) machine 15.

— Lille, mai 1974, machine 15.

— Orléans, 20-4 au 28-4-1974, SECAP sans numéro.

— Bourges, mai 1974, SECAP sans numéro.

Manifestations :

Premier jour du timbre « code postal » au musée postal le 3-6-72 : SECAP sans numéro.

SICOB 1972, septembre 1972, SECAP sans numéro.

Inauguration du C.T.A. La Source, 30-1-73, enveloppe des Postiers Philatélistes SECAP sans numéro.

Inauguration C.T.A. La Source, 30-1-73.

Enveloppe officielle SECAP sans numéro.

SICOB 1973, septembre 1973, sans numéro :

- enveloppe avec indexation normale,
- enveloppe avec indexation type Bertin,
- enveloppe avec indexation normale + indexation par tête Bertin (distribution).

Inauguration du Musée postal, 20-12-73 :

- enveloppe avec cachet grand format + indexation type LIAP,
- enveloppe avec indexation seule,
- enveloppe de service (M7 16 FL - L) avec un numéro de code et indexation type SECAP,
- enveloppe avec indexation type LIAP mais barres de 2 mm au lieu de 4,5 mm.

Journée du timbre Paris, 9-3-74 :

- enveloppes blanches, cachet grand format, indexation type Hotchkiss (machine 15). Les indexations sont en général fausses.

Journée du timbre Orléans, 9-3-74 :

- carte locale, 3 indexations : SECAP, Hotchkiss numéro 1 et numéro 12.

Première exposition d'automatisme, 30, 31-3-1974 :

- enveloppes avec indexation SECAP, Hotchkiss numéro 1 et numéro 12.

Plis d'essais :

- Plis d'essai du C.N.E.T. oblitérés par une SECAP avec cachet (sans date) à droite sur vignette Palissy fluo.
- Plis d'essai du C.N.E.T. oblitérés par une SECAP avec cachet (sans date ni heure) à gauche sur vignette I.V.A. Munich.

Ces deux enveloppes ne comportent pas d'indexation mais les deux vignettes utilisées étant fluorescentes, elles entrent naturellement dans une collection :

- essais d'oblitération de la SOMEPOST : cachet à date SECAP - Somepost daté de 1969 sur vignettes Palissy avec indexation Start normal ;
- philatéc 1964 pour mémoire. Il en a déjà été parlé dans les essais d'indexation ;
- plis d'essais de la SATAS sur enveloppes blanches format commercial avec empreinte 0,50 + Satas spécimen. Date 22-9-73 et flamme publicitaire « la machine à affranchir/c'est/Satas ». Indexation type SECAP sans numéro.

D'autres plis se présentent sous forme de carton format 21 × 10 avec juste l'indexation (celle-ci peut être répétée 5 ou 6 fois).

— Plis d'essai de la tête Bertin. Ils se présentent sur des enveloppes format commercial sans fenêtre avec 2, 3 ou 4 indexations type Bertin (indexation de destination + indexation de distribution).

— Plis d'essai de redressage. Ils se présentent sous la forme d'enveloppes de types divers (commercial, à fenêtre, 16 × 11) affranchies en général avec un TP non-oblitéré. L'oblitération comporte les 5 lignes ondulées à gauche mais pas de cachet à date. Ces enveloppes sont assez épaisses, car elles contiennent plusieurs feuilles de papier bulle pliées.

— Plis d'essai du musée postal. Ils se présentent sous la forme d'enveloppes — format commercial à fenêtre avec indexation type SECAP. Ces enveloppes proviendraient des indexeuses qui ont été mises en démonstration au musée postal lors de son inauguration :

- une enveloppe type Hotchkiss numéro 14,
- une enveloppe type SECAP sans numéro.

Manifestations diverses :

Les 3 et 4 février 1968, le cercle philatélique de Courbevoie organisait une exposition sur le thème « de la petite poste à la marque électronique ».

A l'instar des Postiers philatélistes pour leur deuxième exposition et du G.U.V.F. pour la première exposition d'automatisation, le cachet grand format représentait une M.T.E.

Les 14 et 15 septembre 1963, la section philatélique de la compagnie Bull organisait une exposition sur le thème « réunion européenne à automatisme ». Le cachet rappelait cette inscription ainsi que les initiales C.M.C. 7 (caractères magnétiques code en 7). Ce C.M.C. 7 est un type de caractères lisibles aussi bien par l'œil humain que par les machines.

Les 8 et 9 octobre 1966, la même société organisait une seconde exposition, thème « code et technique ». Là encore, dans le cachet, on retrouve la mention C.M.C. 7. A cette occasion, en plus de l'enveloppe, un feuillet explicatif sur le code a également été émis.

Les enveloppes CH 20

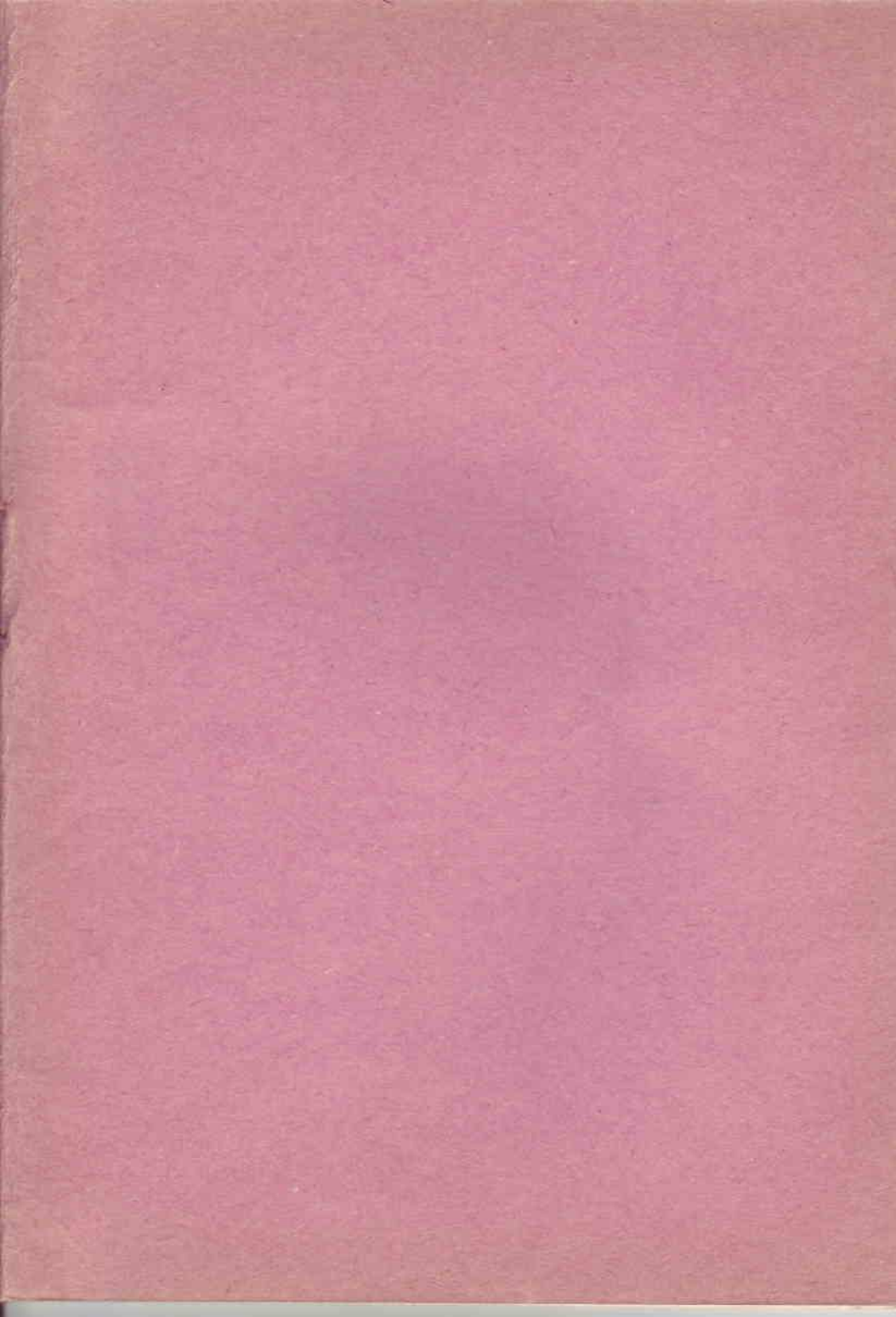
A partir du 1-6-73, pour Orléans La Source et selon les approvisionnements pour les autres centres, les enveloppes des C.C.P. sont imprimées avec 3 barres fluo (ce qui les classe dans la catégorie courrier urgent). A ce jour, tous les centres de chèques sont dotés de ces enveloppes.

A signaler que pour Toulouse, Bordeaux, Lyon, Paris, les barres sont plus ou moins larges selon les tirages (épaisseur allant de 2,5 mm à 5 mm).

A signaler aussi que l'on trouve rarement des indexations type Arcueil sur ces enveloppes. Par contre, des enveloppes ayant transité par le C.T.A. La Source portent une indexation, de même que des enveloppes de Paris chèques portent l'indexation de la Rue des Renaudes (Paris 17).

(A suivre)

B. LEFEVRE, Orléans.





Ouvert tous les jours, sauf le Mardi,
du 1er Mai au 15 Octobre,
de 10 à 12 heures et 14 à 18 heures 30.